

La nature et la campagne. Mme de Sévigné et la topique littéraire

Strosetzki, Christoph

First published in:

Duchêne, Roger (ed.): Madame de Sévigné (1626-1696) : Provence, spectacles, "lanternes" ; colloque international du Tricentenaire de la Mort de Madame de Sévigné, Château de Grignan 29 mai - 1er juin 1996. Grignan : AACCCDD, 1998, p. 345-359

ISBN: 2-9512152-0-7

La nature et la campagne. Mme de Sévigné et la topique littéraire

Dans sa correspondance, Mme de Sévigné tient sa fille au courant non seulement de ce qui se passe à la ville et à la cour, mais aussi de la vie qu'elle mène en province, où lassée de l'agitation du monde parisien, elle trouve le repos et la solitude. Mme de Sévigné se réfère-t-elle dans ses lettres uniquement aux topiques de la nature, transmises par la tradition ? Est-elle au contraire originale et créatrice ? .

Nous sommes d'abord frappés par la prédilection avec laquelle Mme de Sévigné parle de sa forêt : « C'est ce bois qui fait mes délices ; il est d'une beauté surprenante. J'y suis souvent seule avec ma canne et avec Louison ; il ne m'en faut pas davantage »¹. Sans cesse elle en fait ressortir la beauté toute particulière (II, 131). Le vert du feuillage à la fraîcheur de la pluie et la beauté des arbres font des Rochers, un lieu mille fois plus beau que Livry (II, 137). L'annonce que son fils a fait déboiser la terre du Buron la plonge dans une profonde mélancolie² : « Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois [...]. Ce lieu était un « *luogo d'incanto* », s'il en fut jamais » (II, 950). Elle éprouve pour la forêt un attachement si fort que, de retour à Paris, elle écrit en songeant à Livry : « Nous pleurions quasi quand nous quittâmes notre forêt »³. C'est aux Rochers, dans ses bois qu'elle réfléchit (II, 966) ou, qu'elle rêve (II, 1020) : « Je me suis renfermée dans ces bois, où l'imagination n'est pas si dissipée »⁴.

Mais il n'y a pas que la forêt. Mme de Sévigné prend en effet un plaisir toujours renouvelé à se promener⁵ dans ses allées de Livry et des

¹ II, 973. Ici et dans la suite : Roger Duchêne, *Correspondance de Madame de Sévigné*, édition citée.

² II, 949 ; cf. la note 1 de Roger Duchêne pour la page 950 (II, 1532) ; Pierre de Nolhac, *Poésies choisies de Ronsard*, Paris, Garnier, 1963, S. 184-185 ; Youssef Zobeidah, « Bois des Rochers, terrasses de Grignan. Deux décors privilégiés dans les lettres de Mme de Sévigné », *XVII^e siècle*, vol. XXXVIII (1986), p. 19-33, ici p. 29 ; Elizabeth C. Goldsmith, *Sociability and Intimacy in the Letters of Mme de Sévigné*, dans : E. C. Goldsmith, *Exclusive Conversations. The Art of Interaction in 17th Century France*, Philadelphia, Univ. of Pennsylv. Press, 1988, vol. VIII, p. 111-141, ici p. 131.

³ II, 633 ; La forêt, c'est pour elle le lieu où elle se promène, même quand il fait froid (I, 382). C'est un lieu de repos et de silence (II, 1041) où elle aime à se retirer, loin de la cour et de la ville (II, 1046).

⁴ II, 990 ; cf. aussi : Bernard Beugnot, « Entre nature et culture. La rêverie classique », dans : *Saggi e ricerche di letteratura francese*, Roma, vol. XXIV (1985), p. 85-117, ici p. 103.

⁵ Roger Duchêne démontre que Mme de Sévigné n'est pas allée en Bretagne pour son plaisir, mais surtout forcée par des contraintes, comme des problèmes d'argent ou des

Rochers qu'elle décrit dans toute leur beauté et toute leur perfection : « L'été Saint-Martin continue et mes promenades sont fort longues. Comme je ne sais point l'usage d'une grande chaise, je repose ma *corporea salma* tout au long de ces allées. J'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien déclarée et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air »¹. Parmi les charmes de la nature, c'est son propre ouvrage qu'elle admire². Elle raconte avec fierté qu'elle a mis dans son parc une infinité de petits arbres et qu'elle a même fait construire un labyrinthe. Pour en trouver la sortie il faudrait avoir le fil d'Ariane, dit-elle. Et elle annonce avec une autorité voulue : « J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit à la manière accoutumée : « Je vous fais parc » (I, 85). Mais l'aménagement de la nature en parc artificiel serait bien susceptible de soulever déjà de vives controverses. C'est ce que Mme de Sévigné remarque quand elle considère la métamorphose, parfaitement réussie d'ailleurs, que l'on fit subir à un jardin : « Si cette montagne était à Versailles, je suis sûre qu'elle aurait ses parieurs contre les violences dont l'art y opprime la pauvre nature » (II, 319).

Dans ses lettres, Mme de Sévigné évoque Le Nôtre à plusieurs reprises. Les parcs et les jardins sont créés selon les idées de l'architecte. Ils offrent un paysage qui flatte par sa beauté le goût du promeneur et lui offre d'agréables ombrages, comme le montrent la description de Clagny ainsi que la comparaison avec le palais d'Armide³. Puisque la nature est impondérable, il serait bon d'offrir un refuge agréable au promeneur surpris par quelque intempérie. C'est la raison pour laquelle Mme de Sévigné fait ériger « deux petits brandebourgs pour la pluie » (2, 1033). Et, pour bien montrer le triomphe de l'homme sur la nature, elle fait inscrire au plafond de l'un de ces petits abris, ce vers tiré du « Pastor fido » : « *Di nemi il cielo s'oscura indarno* », ce qui signifie : « C'est en vain que le ciel s'obscurcit de nuages. » La première topique intéressante chez Mme de Sévigné est donc l'idée de faire de la nature

obligations administratives : « Et son plus grand désir est de s'y engoutir dans son désert. Elle s'en va aux Rochers, elle ne va pas vers la Bretagne », Roger Duchêne, « *Mme de Sévigné et la Bretagne* », dans : Daniel Aris (éd.), *La Bretagne au XVII^e siècle*, Actes du Colloque de la Société d'études du XVII^e siècle (Rennes, 1986), Vannes, Publications du Conseil général du Morbihan, 1991, p. 369-389, ici p. 372 ; cf. par contre : Monique Vigouroux, *Le thème de la retraite et de la solitude chez quelques épistoliers du XVII^e siècle*, Paris (Nizet), 1972, p.139-140.

¹ II, 160 ; cf. aussi III, 153 ; I, 285 ; I, 601. Plantée par Mme de Sévigné, quand sa fille n'était encore qu'une enfant, une allée d'arbres comme celles des Rochers serait bien utile aussi aux promenades du château de Grignan que rien ne protège de la violence du vent (I, 277-279).

² Cf. Anne Desprechins, « Regard de Mme de Sévigné sur le jardin », dans : W. Leiner et P. Ronzeaud (éd.), *Correspondances*, Mélanges offerts à Roger Duchêne, Tübingen, Aix-en-Provence, 1992, p. 395-404, ici p. 399.

³ II, 38 ; cf. aussi « Le jardin de Mme de La Fayette est la plus jolie chose du monde. Tout est fleuri, tout est parfumé. Nous y passons bien des soirées, car la pauvre femme n'ose pas aller en carrosse » (I, 523) ; cf. pour les Rochers « Mais il y a une place qui est fort belle ; elle redresse le travers de l'entrée du parc. On entre dans le parterre, qui est présentement un dessin de M. Le Nôtre, tout planté, tout venu, tout sablé » (III, 605).

quelque chose d'utile, assujetti aux nécessités de la civilisation et dompté par la maîtrise de l'homme. Lorsque la nature sort de ses limites, elle devient tyrannique, contrariante, voire dangereuse. Le Rhône et les risques de sa traversée en sont un exemple sans cesse renouvelé¹.

L'instabilité du temps et les vicissitudes du passage d'une saison à l'autre n'ont en elles rien de menaçant, et pourtant elles exaspèrent notre épistolière qui se révolte contre les lois immuables de la nature². Maintes fois, elle parle des pluies particulièrement fréquentes en Bretagne, des allées noyées sous l'eau, des promenades qu'elle ne peut plus faire. C'est une pluie persistante qui ralentit les travaux du dehors, qui retient dans leurs chambres les maçons et les charpentiers, qui empêche de faire les foins, qui fait déborder les rivières, qui contrarie le retour à Paris, la met en colère et la fait désespérer³. Elle est d'autant plus heureuse quand revient le beau temps. Alors elle va se promener à partir de deux heures de l'après-midi « *quanto va* »⁴, sans faire de halte. Pour elle, l'hiver est aussi détestable que la pluie, et quand vient le mauvais temps, elle reste au coin du feu, ne s'amuse à rien, souffre atrocement du verglas et de la neige et s'abstient de sortir⁵. Elle jouit par contre des douceurs de la nature au printemps et des arbres des Rochers dont le feuillage passe insensiblement du rouge au vert tendre annonciateur de l'été⁶.

Les dangers, la fatigue ou bien le plaisir d'un voyage dépendent en grande partie de la saison et du temps qu'il fait. Le chemin à parcourir pour se rendre en Bretagne n'inquiète nullement Mme de Sévigné

¹ Dans le vers suivant Mme de Sévigné décrit sa crainte d'un fleuve qu'elle associe à l'idée de la mort : « Mille sources de sang forment cette rivière, / Qui traînant des corps morts et de vieux ossements, / Au lieu de murmurer, fait des gémissements » (I, 172) ; cf. I, 176, 672, 684, 594-596) et : Paola Placella Sommella, « Voyage réel et voyage imaginaire dans les lettres de Sévigné », *PFSCCL*, XIII, 24 (1986), p. 189-206, ici p. 192 ; L. Lamarche, « Madame de Sévigné et le Rhône », *Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme* 75 (1963), p. 397-411, ici p. 398-410 ; cf. aussi la Durance : « Comme je hais cette rivière, il me semble qu'elle me hait aussi. La dernière fois que je l'ai vue, elle était hors de son lit comme une Furie déchaînée » (II, 905) ; pour les dangers des Alpes : « Et d'un autre côté, vos Alpes, dont les chemins sont plus étroits que vos litières, où votre vie dépend de la fermeté du pied de votre cheval » (I, 525).

² Patricia Weed, « Mme de Sévigné. Les espaces de la solitude », *French Studies*, vol. XXXVIII (1984), p. 268-285, ici p. 279.

³ I, 146, 152, 275-276, 350-351, 601 ; II, 952, 980, 1031 ; III, 136, 157, 212.

⁴ III, 161-162 ; cf. aussi « Nous avons un petit été Saint-Martin, froid et gaillard, que j'aime mieux que la pluie. Je suis toujours dehors, faite comme un loup-garou » (II, 155).

⁵ I, 506, 383 ; II, 644 ; III, 793, 820 ; cf. aussi : Isabelle Landy-Houillon, « Bussy-Rabutin et Madame de Sévigné, provinciaux malgré eux », *Marseille* 101 (2e trim., 1975), p. 9-17, ici p. 12.

⁶ III, 867, 875 ; I, 660 ; cf. « Ce que vous dites des arbres qui changent est admirable. La persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse ; il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert. Corbinelli dit qu'il n'y a que Dieu qui doit être immuable ; toute autre immutabilité est une imperfection » (I, 727-728) ; sur les différentes couleurs des feuilles, II, 584 ; III, 867, 875.

puisque « le temps est beau à merveille, la route délicieuse » (II, 914). Il en est tout autrement du retour en novembre quand les chemins sont déjà épouvantables (I, 604). La Bourgogne en juin offre encore des routes cahoteuses et quasi impraticables ; c'est une cruauté, dit-elle (II, 470). Bien qu'entre Nantes et Rennes les voies de communication aient été réparées aux ordres de M. de Chaulnes, les chutes de pluie ont causé tant de dégâts qu'il semblerait bien que deux hivers se soient succédés. « Nous avons toujours été dans les bourbiers et dans les abîmes d'eau » (II, 953). Elle recommande de prendre le chemin le plus long, qui est souvent le plus sûr, et met le voyageur en garde contre le chemin le plus court qui est le plus périlleux : « Il n'y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer » (III, 399). Parfois c'est aussi un verre de bon vin qui « a soutenu le cœur contre les détestables chemins » (I, 607). Elle est contente quand tout s'est bien passé et qu'elle peut alors écrire : « Notre voyage n'a été qu'une vraie promenade » (III, 328). Si tel est le cas elle en profitera pour feuilleter dans son carrosse « une petite histoire des vizirs, et des intrigues des sultanes et du sérail, qui se laisse lire assez agréablement » (II, 293). Mais c'est sur la Loire qu'elle voyage le plus commodément. Arrivée aux Rochers elle écrit : « Je suis venue par la rivière de Loire ; cette route est délicieuse » (II, 124). Dans le bateau qui la conduit à Nantes, lasse d'admirer la beauté du paysage, elle s'adonne en toute tranquillité à la lecture d'œuvres qu'elle attribue à la Rochefoucauld comme « De la Réunion du Portugal » (II, 922) et la « Vie de Mme de Montmorency » (III, 137). Dans ce paysage, la nature qui lui semble prévisible et maîtrisée la trouble si peu qu'elle qualifie le fleuve de « ma rivière de Loire » (II, 291).

L'effort fait pour maîtriser la nature et pour la façonner selon son goût est caractéristique du siècle de Louis XIV. On jouit de la nature là où elle porte l'empreinte de la civilisation. On la craint et on la redoute là où elle reste imprévisible. Cette même distinction existe en ce qui concerne les lieux. En effet puisque dans le système absolutiste la civilisation s'épanouit à la ville et à la cour, il est évident que quiconque s'éloigne de Paris et de Versailles, se détourne aussi de la civilisation. Et c'est cet éloignement que refusent autant Mme de Sévigné que ceux qui fréquentent le roi. Pour elle, Versailles est le lieu « des plaisirs, des comédies, des musiques, des soupers sur l'eau » (II, 346). Il lui arrive souvent, en province, d'avoir « le nez tourné vers Paris » (II, 246). Elle rejette la province¹. La chose est évidente. Toutefois elle aime la nature et prend plaisir à se promener dans ses bois. Comment concilier deux sentiments et deux attitudes si peu compatibles ?

La profonde aversion que Mme de Sévigné éprouve pour la province a de multiples facettes. Elle a du mal à imaginer qu'habitée à la société parisienne, sa fille puisse passer sa vie hors de la capitale, car « c'est une sorte de vie étrange que celle des provinces ; on fait des affaires de tout » (II, 181). Les provinciaux parce qu'ils s'ennuient n'ont en tête que ces futilités qui font qu'ils engagent un procès ou débrouillent une

¹ Par exemple en relation avec la vie religieuse : Roger Duchêne, « Images de la vie religieuse à Aix dans les lettres d'une parisienne, Mme de Sévigné », *Provence historique* (Aix en Provence) XXII (1972), p. 341-351.

affaire pour presque rien. Mme de Sévigné met sa fille en garde : « Je sais assez la manière des provinces pour ne vous point souhaiter ce tracas » (II, 181). Et elle sait ce dont elle parle : « Je connais les manières des provinces, et je sais ce plaisir qu'on y prend à nourrir les divisions » (II, 135) affirme-t-elle. La province pour elle c'est la médiocrité par excellence. S'y établir « c'est renoncer de bonne heure à toutes les grandeurs »¹. Pour bien montrer qu'en province on perd son honnêteté, Mme de Sévigné cite le cas d'une personne qui passa « onze années de province » (II, 249). En province on n'accédera jamais au rang de l'honnête homme, comme le prouve l'exemple de l'abbé Charrier dont la manière de s'exprimer « est un peu d'une éducation de province » (III, 550). Lorsqu'elle séjourne à la campagne, Mme de Sévigné ne songe plus à la vie citadine. Mais de retour à la ville, « la pensée de la campagne » lui « fait horreur » (II, 194-195). Aussi interroge-t-elle souvent sa fille pour savoir comment il se fait qu'elle supporte l'air de Grignan, qu'elle puisse dormir en ce pays lointain et si elle n'a pas déjà « le teint gâté » (II, 733).

La province est une menace pour la civilisation. Cette menace se retrouve dans le style même de l'écrivain qui raconte en parlant d'une personne de sa connaissance que « la province ne l'a point gâté » (I, 549). C'est avec une négligence toute aristocratique qu'elle exagère la distance qui sépare la province de Paris : « La Bretagne et la Bourgogne » dit-elle « me paraissent des pays sous le pôle où je ne prends aucun intérêt » (II, 216). Quand elle parle de ses propriétés bourguignonnes, elle insiste surtout sur « la barbarie et l'ignorance » de ses paysans qui lui parurent, poursuit-elle, « comme des Hindous »². Et pour souligner l'absence de vie courtoise en province, elle se plaît à recourir avec ironie à l'expression de « désert ». Aussi invite-t-elle sa fille à venir la rejoindre aux Rochers pour « passer l'été dans ce beau désert »³. Quand tout le monde l'agace, elle fait comme Alceste qui, à la fin du « Misanthrope » fuit la société tout entière pour se réfugier dans le désert. Et c'est « un désert » aussi que ce petit village où il lui faut chercher l'église, et où Monsieur le curé lui paraît un peu sauvage (I, 598). Mais toutefois dans une autre lettre, elle qualifie de bonnes grâces son Livry tant aimé de « joli et paisible désert » (II, 499). Elle est beaucoup moins indulgente, il est vrai, envers ce « petit chien de village, à six lieues de Lyon », où elle s'arrête pour écrire une lettre (I, 598).

¹ III, 232. « Mais la cour, à en croire *l'Histoire amoureuse des Gaules*, n'est pas seulement le pays des gens de qualité, c'est aussi celui des gens d'esprit, c'est-à-dire des gens intelligents et spirituels », Roger Duchêne, « Mme de Sévigné et la cour », dans : *17th Century French Studies* (Norwich), vol. X (1988), p. 88-100, ici p. 89.

² III, 97 ; cf. aussi Isabelle Landy-Houillon, « Bussy-Rabutin et Madame de Sévigné », p. 10.

³ II, 249 ; cf. pour le « désert agréable », Nicole Boursier, « Des déserts classiques et de quelques ermites », dans J. J. Demorest (éd.), *Pascal, Corneille : Désert, Retraite, Engagement*, Actes de Tucson, Seattle, Tübingen (PFSCCL), 1984, p. 207-223, ici p. 213 et suiv. ; Jacques Barchilon, « Le désert, l'engagement et la retraite à travers Descartes, Pascal, Racine, La Fontaine et les dictionnaires », *ib.* p. 193-205, ici p. 202.

Un manque frappant de similitude entre Paris et la province se retrouve aussi dans le fait qu'à Paris, un page est un personnage inutile, que : « c'est une marchandise de province qui n'est point bonne ici » (I, 682). Mme de Sévigné conseille donc à sa fille de venir sans lui : « Vous ne ferez point le voyage de Paris comme celui de Madagascar » lui écrit-elle (I, 683). Ici la distance réelle entre deux lieux et l'écart entre des mœurs différentes deviennent plus grands encore dans la comparaison avec une île lointaine de l'océan Indien. C'est ce même éloignement que Mme de Sévigné ressent à propos de Grignan quand, dans son hôtel parisien, elle se plaint que sa fille l'ait quittée « pour aller chercher un homme au bout de la France ! » (I, 137). Par conséquent, dans la perspective de Mme de Sévigné, Grignan c'est bien la province. Et elle en donne pour exemples ces « rediseurs » provençaux dont le plaisir et le divertissement sont d'animer et de brouiller afin de se rendre indispensables. A leur propos Mme de Sévigné recommande à sa fille : « quittez ce style de province et de Provence » (III, 468). Et pourtant la ville d'Avignon et la vie que sa fille y mène semblent bien grandioses et bien brillantes à une habituée de la modeste simplicité des séjours aux Rochers¹. Malgré tout, avec le recul nécessaire, Mme de Sévigné, en y réfléchissant plus profondément, trouve que, même à ses yeux de parisienne les Rochers n'ont peut-être pas un air si provincial. Elle est toute disposée alors à nier en grande partie la distinction entre la ville et la campagne : « Il y a des temps où des lieux sont assez indifférents. On n'est point trop fâchée d'être tristement plantée ici » (II, 175).

La société courtoise rejette donc la province et la vie qu'on y mène. Néanmoins l'émerveillement que Mme de Sévigné éprouve pour la vie à la campagne n'est pas imaginaire, comme le prouvent les lettres où elle se réfère à des modèles littéraires multiples² et à des topiques traditionnelles. Prenons par exemple la tradition bucolique telle qu'elle apparaît dans « L'Astrée » (1607-1624), le roman pastoral d'Honoré d'Urfé qui connaît alors un vif succès. Dans cette œuvre, la relation étroite établie avec la nature atteint à la perfection parce que les contraintes courtoises en sont absentes, et que les personnages du roman peuvent s'adonner aux charmes de la conversation tout à leur gré. Et c'est bien ce que Mme de Sévigné semble estimer tout particulièrement lorsque, pleine de regrets, elle écrit à sa fille : « Hélas ! ma chère fille, je ne suis plus bergère ; [...] Me voici dans le raffinement de l'hôtel de Carnavalet » (II, 733). Mais il est aussi fréquent qu'elle cite son modèle littéraire de façon très claire. Reçue à Vichy chez des amis, elle confie à Mme de Grignan : ils « me virent recevoir au bord de la jolie rivière d'Allier : je crois que si on y regardait bien, on y trouverait encore des bergers de "L'Astrée" » (II, 295). Dans une autre lettre, elle se réjouit à la vue d'une prairie où dansent « les restes des bergers et des bergères

¹ III, 616 ; cf. aussi : Roger Duchêne, « Mme de Sévigné et la Bretagne », p. 388 : « La Provence n'est pas le pays de son cœur, mais celui où est son cœur. »

² Cf. Alain Niderst, « Naturalisme et académisme au siècle de Louis XIV », *Motifs et figures*. Centre d'art, esthétique et littérature de l'Université de Rouen, 1974, p. 111-121, ici p. 117 ; Bernard Beugnot, « La vie mondaine et retraite au temps de Louis XIV », *Revue du Pacifique* I (1975), p. 13-32, ici p. 23.

de Lignon »¹. Mme de Marboeuf, d'un esprit cultivé est une compagnie agréable aux Rochers. Mme de Sévigné la compare à l'une des princesses de « L'Astrée » : « La princesse éclaire ces bois comme la nymphe Galatée » (III, 28). Or, c'est bien cette même Galatée qui donna son nom au titre du roman pastoral de Cervantès. Et elle précise, citant quelques vers tirés des « Bergeries » de Racan : « Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis, et qui de leur toison voit filer ses habits ! »².

La correspondance intime entre l'homme et la nature fait aussi partie des lieux communs littéraires. Si cette homologie se développe surtout au XIX^e siècle romantique, on la remarque déjà au XVI^e siècle dans la poésie. Souvenons-nous de Ronsard qui compare la jeunesse et la beauté de Cassandre à l'épanouissement éphémère de la rose. Ici, il ne s'agit pourtant pas de la congruence romantique des sentiments, des états d'âme et de la nature, mais d'une allégorie utilisée à des fins stylistiques. La contemplation de la nature est perçue aussi par Mme de Sévigné comme le moyen stylistique de passer de la réalité à l'évocation de la fille absente. Se promenant en bordure de la Loire, elle s'attarde à écouter chanter mille rossignols et dit alors : « j'ai pensé à ceux que vous entendez sur votre balcon » (II, 923). Toutefois nous allons, dans la suite de notre exposé, non pas nous pencher sur ce moyen stylistique³, mais sur l'observation de la nature à un moment donné, et sur la coïncidence de ce moment avec le rêve, avec la réflexion⁴ ou avec des états d'âme tantôt sombres, tantôt gais, tantôt bouleversés ou paisibles.

Parfois, les arbres des Rochers devenus grands lui semblent dotés « d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires [...]. C'est ici une solitude faite exprès pour bien rêver » (II, 111), écrit-elle pleine de mélancolie. Les arbres peuvent susciter en elle tantôt la réflexion, tantôt cette rêverie sombre qui va même jusqu'à lui donner la fièvre⁵. Et une langueur amoureuse est pour elle « un état si propre à passer le jour dans un bois sombre, assise au bord d'une fontaine ou bien au pied d'un hêtre » (II, 502). Mais il y a des états d'âme plus paisibles qui trouvent aussi leur correspondance dans la nature. Songeant à la tranquillité de la Saône, Mme de Sévigné souhaite : « C'est ainsi que devraient être nos esprits, mais le cœur les débauche » (I, 721). Parfois

¹ II, 313 ; elle recourt plusieurs fois à l'image des bergers : « Je vous vois une bergère sans berger dans vos prairies, bien solitaire et bien éloignée de l'agitation de celles-là » (II, 428).

² II, 919 ; cf. Racan, *Bergeries*, V, 1 ; elle évoque, dans une lettre à Guitaut, la possibilité d'une retraite commune et fait allusion aux *Amours de Psyché* de La Fontaine (II, 605-606) ; cf. pour Sorel : « S'il vous fait devenir "folle par l'honneur de son amour", comme dit madame votre mère, vous le faites devenir aussi le "berger extravagant" dans ces bois » (III, 872).

³ Cf. aussi pour le Rhône : « Et moi, ma bonne, je vous aime, avec la même inclination que ce fleuve va de Lyon dans la mer ; cela est un peu poétique, mais cela est vrai » (II, 509).

⁴ Cf. Bernard Beugnot, « *L'imaginaire de la retraite. Tradition et invention d'un mythe* », *La mythologie au XVII^e siècle*, XI^e colloque du CMR 17, janv. 1981 à Nice, organ. par Cl. Faisant, Marseille, 1982, p. 7-15, ici p. 9-10.

⁵ « J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois d'une telle noirceur que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre » (I, 262).

elle voit en la nature la seule issue lui permettant d'oublier sa tristesse : « Il faut [dit-elle] que le vert naissant et les rossignols me redonnent quelque douceur dans l'esprit » (I, 486). C'est « ce vert naissant qui me rajeunissait » ajoute-t-elle. Les allées des Rochers tant de fois évoquées sont non seulement de belles allées, elles sont aussi pour l'esprit un havre de paix, de calme et de silence (II, 114). Tout autre est la nature provençale pour l'écrivain. En effet, là où le soleil brille tant, qu'il échauffe les têtes, il existe une espèce de polarisation des forces de la nature vers l'excessif. Et Mme de Sévigné de s'exclamer : « Que vous êtes excessifs en Provence ! Tout est extrême : vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos pluies hors de saison, vos tonnerres en automne ; il n'y a rien de doux ni de tempéré » (II, 723-724).

Cette attitude positive vis-à-vis de la nature évolue donc sur l'arrière-plan du genre romanesque bucolique. Quand Mme de Sévigné contemple la nature, les allées et les jardins et qu'elle évoque la couleur verte du printemps, elle se sert d'éléments que l'on rencontre traditionnellement dans des ouvrages se réclamant de la topique du « *locus amoenus* ». Même si dans l'œuvre de Mme de Sévigné, c'est l'amour, souvent réduit à l'amour maternel qui prend la première place, il ne faut pas oublier la place importante que prend son engouement pour la nature. Citons encore quelques exemples. Ainsi décrit-elle « le triomphe du mois de mai » à Livry où « le rossignol, le coucou, la fauvette, ont ouvert le printemps dans nos forêts », et elle ajoute : « J'ai destiné une partie de cet après-midi à vous écrire dans le jardin, où je suis étourdie de trois ou quatre rossignols qui sont sur ma tête »¹. Ce sont les couleurs, les parfums et les sons qui dans la même mesure caractérisent le « *locus amoenus* » et les joies innocentes qui sont liées à lui. Rien d'étonnant donc à ce que Mme de Sévigné éprouve une grande tristesse en quittant un tel lieu².

Il existe aussi un lieu commun qui est intimement lié à la topique du « *locus amoenus* » et pourtant différent de celle-ci. C'est la topique qui porte sur la distinction entre d'une part le naturel de la vie à la campagne et d'autre part le côté artificiel de la vie à la ville. Au XVI^e siècle, l'espagnol Antonio de Guevara écrit un ouvrage intitulé « *Menosprecio de Corte e alabanza de aldea* ». Cet ouvrage fut traduit en français au XVII^e siècle³, puis dans toute l'Europe, où il connut un immense succès. Dans son argumentation, Antonio de Guevara démontre que la vie à la campagne est plus saine, plus naturelle, plus

¹ I, 238 ; cf. aussi au Pont-Audemer : « J'ai vu le plus beau pays du monde. Il y a onze lieues d'ici à Rouen. J'ai vu toutes les beautés et les tours de cette belle Seine et les plus belles prairies du monde » (III, 588). Malgré le ton hyperbolique, Mme de Sévigné retombe rapidement dans le style mesuré qui lui est habituel et le caractère superlatif de la description est vite nuancé : « Livry est au-dessus de tout ce que vous avez vu ; les arbres sont d'un vert admirable ; tout est plein de chèvrefeuilles. Cette odeur ne m'a point encore dégoûtée. Mais vous méprisez bien nos petits buissons, au prix de vos forêts d'orangers » (I, 522).

² Pour Livry : « Je quitte ce lieu à regret, ma fille. La campagne est encore belle » (II, 727).

³ « Du mespris de la court et de la louange de la vie rustique », traduit par Antoine Allègre, Lyon, E. Dolet, 1542.

désinvolté, plus libre et moins fatigante que la vie à la ville. Ce sont des idées fort répandues alors. Elles sont reprises par Mme de Sévigné lorsqu'elle s'éloigne de « toutes les misères de Paris », qu'elle se rend à Grignan « pour venir respirer un peu plus doucement avec ma fille »¹. Et pour bien démontrer que la nature de la Provence est moins détériorée qu'à Paris elle affirme : « si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris » (III, 1059). Pourtant parfois elle n'est pas sans juger la « vie trop douce » ; il lui arrive de penser que le temps passe trop vite ou qu'elle fait « trop bonne chère », qu'elle va en quelque sorte trop bien (III, 1049). Cependant arrivée à Nantes au terme d'un long voyage, elle souhaiterait se trouver déjà aux Rochers. Jouissant pleinement de la nature, elle est heureuse de ne pas avoir à s'attarder « dans une fausse représentation d'une société qui n'a rien d'agréable »².

Et pourtant la vie à la campagne n'a rien d'une vie oisive. Mme de Sévigné remonte aux sources du genre des livres sur l'agriculture quand elle écrit à propos de M. de Sotenville : « C'est un homme qui ferait les "Géorgiques" de Virgile si elles n'étaient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne » (II, 919). Elle-même prend un vif plaisir à s'occuper aux Rochers des travaux de fenaison³. C'est ainsi qu'elle écrit dans l'une de ses lettres : « Vous savez qu'on fait les foins. Je n'avais pas d'ouvriers ; j'envoie dans cette prairie, que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travaillaient pour venir nettoyer ici. [...] Faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaiement »⁴. Et parlant de Mme de Coulanges qui semble plus aimable à la campagne qu'à Paris : « C'est une vraie femme de campagne. Je ne sais où elle a pris ce goût : il est naturel en elle. Fais ce que tu voudras est la devise d'ici » (III, 394).

A Livry non seulement les mets sont meilleurs qu'à Paris, mais les bruits sont aussi plus agréables. Mme de Sévigné remarque « les jardins fort propres, la vue belle » et entend « un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps, qui nous a paru bien plus joli que les vilains cris des rues de Paris »⁵ Et même l'air qu'elle exalte à tout moment est plus pur à la campagne qu'à Paris : « Je voudrais bien que votre poumon fût rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir : pendant que nous mourions à Paris, il faisait ici un orage, jeudi, qui rend encore l'air tout gracieux », écrit-elle à sa fille (II, 665) à qui elle ordonne de

¹ III, 1073 ; pour la cour voir : « Tourbillon, et même éclair, voilà les mots qui viennent ou reviennent sous la plume de Mme de Sévigné pour parler de la cour, mots qui désignent habituellement des accidents météorologiques », Roger Duchêne, « *Mme de Sévigné et la cour* », *op. cit.*, p. 99.

² II, 931 ; cf. aussi : « Vous ne me tentez point d'aller à Paris cet hiver » (III, 879).

³ Cf. aussi : Anne Desprechins, « Regard de Mme de Sévigné sur le jardin », *op. cit.*, p. 400-401.

⁴ I, 303-304 ; cf. aussi : Isabelle Landy-Houillon, « Bussy-Rabutin et Madame de Sévigné », *op. cit.*, p. 13.

⁵ II, 860 ; cf. aussi « une très bonne chère et de campagne et des perdrix et poulardes qui viennent de Bretagne à Monsieur de Rennes » (II, 860).

respirer le bon air de Grignan¹. De retour à Paris elle ne cesse de se plaindre : « je me trouve un peu étouffée ici. J'ai besoin d'air et de marcher. Vous me reconnaissez bien à ce discours »². Puis elle exprime dans un vœu à Mme de Grignan : « Ah! ma très chère, que je vous souhaiterais des nuits comme on les a ici ! Quel air doux et gracieux ! quelle fraîcheur ! quelle tranquillité ! quel silence »³. C'est donc d'abord et surtout pour se reposer que Mme de Sévigné se rend à Livry et aux Rochers⁴. C'est là qu'elle trouve la paix de l'âme et de l'esprit. La régularité avec laquelle se déroule une journée a sur sa personne un effet salutaire⁵.

Si un séjour à la campagne est habituellement salubre c'est non seulement parce que la nature y est bonne, mais aussi parce qu'elle y offre en général le moyen de l'éloigner d'occupations professionnelles fatigantes et d'un univers courtois où règne la loi du paraître⁶. Faut-il parler dans ce contexte de la topique issue de la formule horacienne : « *beatus ille qui procul negotiis* » qui trouve son application dans la littérature de l'époque⁷, or, c'est bien cette idée que reprend Mme de Sévigné lorsque « accablée de visites et de devoirs », elle annonce : « J'ai un véritable besoin de me reposer et de me taire dans ces aimables bois des Rochers » (III, 602). C'est là qu'elle se sent à l'aise, dans le calme et la paix retrouvés « après deux jours de discours, de révérences, de patience à écouter des choses qui sont préparées pour Paris » (II, 197-198). Le repos, elle le cherche bien entendu aussi à Grignan. C'est alors qu'elle décide d'aller se « mettre à couvert pour quelque temps » (III, 1040) Mais elle remarque bien vite que ce sont Livry et Les Rochers qui

¹ « Nous sommes bien loin de ne vouloir pas que vous vous promeniez. Ah ! ma chère enfant, tout au contraire, promenez-vous, faites de l'exercice, respirez votre bel air, ne demeurez point toujours dans ce noir palais, ni dans ce trou de cabinet » (III, 502).

² II, 348 ; cf. la lettre suivante de Paris : « Livry me revient souvent dans la tête, et je dis que je commence à étouffer afin qu'on approuve mon voyage » (II, 355).

³ (II, 481) ; cf. aussi « je vous souhaitais l'air que je respirais. Nous avons entendu un cor dans le fond de cette forêt » (II, 696-697).

⁴ « Pierre Charron oppose au “vivre d'un jour à l'autre comme il adviendra”, le “vivre à soi”, qui consiste à savoir ménager le temps (*Sagesse*, III, 6). Mme de Sévigné se dit impatiente de “jouir de soi” aux Rochers (12 août 1671) », Bernard Beugnot, « Morale du repos et conscience du temps », *Australian Journal of French Studies* (Melbourne) XIII, 1/2, 1976, p. 183-196, ici p. 189 ; cf. aussi Stanton, Domna C., « *The Ideal of « repos » in 17th Century French Literature* », *L'esprit créateur*, Minneapolis, vol. XV, 1-2 (Spring-Summer 1975), p. 79-104, ici p. 81.

⁵ Et même la guérison qu'elle attend d'un séjour à Vichy est celle d'une nature harmonieuse et rustique : « Pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire adieu à tout le reste ; le pays seul me guérirait » (II, 307-308) ; cf. aussi Arlette de Bennetot, *Sévigné aux eaux de Vichy*, Avec une iconographie rassemblée par l'auteur, Paris (Diffus. Dauphine), 1966, 96 p.

⁶ « Déjà saint François de Sales se plaignait que dans le monde on dût “faire plus qu'on ne peut et qu'on ne veut, et ne faire pas ce que l'on veut, encore que l'on le peut” », Monique Vigouroux, *Le thème de la retraite et de la solitude*, p.102 ; cf. aussi Bernard Beugnot, « L'imaginaire de la retraite », *op. cit.*, p. 12.

⁷ Cf. Curtius, Ernst Robert, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern, München, 1973, 3. éd., p. 191-209

sont les synonymes de la campagne et de la solitude¹, car Grignan « c'est une cour, c'est un mouvement perpétuel » (III, 55). Ce qui lui plaît dans la présence de son fils aux Rochers, c'est qu'il a su s'adapter à la vie rustique et qu'il « ne transporte rien de la guerre ni de la cour dans cette solitude, que ce qu'il faut pour la conversation »². Une fois dans la solitude de Livry, Mme de Sévigné constate que celle-là lui déplaît moins que « la contrainte du monde et des visites » (II, 714). Et, de retour à Paris elle écrit en songeant à Livry : « J'étais plus à moi en un jour que je n'y suis ici en quinze. [...] Enfin me revoilà dans le tourbillon »³.

Aux Rochers, Mme de Sévigné a un goût si prononcé pour l'oisiveté qu'elle grave ce sentiment en quelques mots d'italien sur l'écorce d'un arbre : « Je fis écrire hier encore », dit-elle, « en l'honneur des paresseux : *bella cosa far niente* »⁴. A Livry, elle tâche de faire une promenade ou bien d'ouvrir un livre : « et pour n'être point paresseuse de profession », avoue-t-elle, « personne n'est plus touchée que moi du far niente des Italiens »⁵. Mais elle exagère, semble-t-il, car dans une autre lettre, elle prétend que l'oisiveté s'accommode fort bien du travail intellectuel : « Je lis, je travaille, je me promène, je ne fais rien », écrit-elle, « *Bella cosa far niente*, dit un de mes arbres ; l'autre lui répond : *amor odit inertes* » (II, 121). Le repos et le délassement découlent donc de *l'otium cum litteris*. Et Mme de Sévigné recourt par conséquent à un nouveau lieu commun littéraire. Revenue de joyeuses festivités, elle aime à se retirer pour lire tranquillement et faire ainsi usage de sa raison. De toute manière la plupart des invités ne sont là que pour la détourner de la lecture dont il est difficile de s'entretenir dans une société (II, 966, 988) où telle Mme de Coulanges à Livry, on ne débite que « des contes avec quoi l'on amuse les dames de Versailles » (II, 516).

Aux Rochers la journée se déroule bien différemment : « Nous causons fort, nous lisons, nous nous promenons et nous achèverons ainsi l'année »⁶, écrit-elle. Dans son emploi du temps la lecture occupe une place privilégiée. C'est ainsi qu'à partir de dix-sept heures, elle se dirige vers ses allées en compagnie d'un laquais : « J'ai des livres » raconte-t-elle, « je change de place et je varie les tours de mes promenades. Un livre de dévotion et un autre d'histoire ; on change, cela fait du divertissement. Un peu rêver à Dieu, à sa Providence, posséder son âme, songer à l'avenir » (III, 631). Lorsque Mme de Sévigné part pour les Rochers, elle emporte « une grande quantité de livres choisis » qu'elle range avec soin et qu'elle lit avec joie, car « on ne met pas la main sur

¹ Cf. aussi : Domna C. Stanton, *op. cit.*, p. 93.

² II, 184 ; pour les Rochers : « mon âge et ma caducité me font souhaiter avec besoin de n'être pas toujours dissipée, et de remettre souvent des esprits dans ma pauvre tête » (III, 14).

³ II, 424 ; cf. aussi : Nicole Boursier, « Des déserts classiques et de quelques ermites », *op. cit.*, p. 222.

⁴ I, 263 ; cf. aussi Jacques Deprun, « Le primat du repos et ses présupposés philosophiques », *Marseille* 109 (2e trim. 1977), p. 203-207.

⁵ II, 39 ; cf. aussi Monique Vigouroux, *op. cit.*, p.132-133.

⁶ II, 176 ; elle écrit plus tard : « nous nous promenons ; nous prions Dieu ; nous travaillons ; nous recevons des lettres ; nous écrivons » (III, 62).

un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier. Toute une tablette de dévotion », poursuit-elle, « bon Dieu ! Quel point de vue pour honorer notre religion ! L'autre est toute d'histoires admirables. L'autre de morale. L'autre de poésie et de nouvelles, et de mémoires. Les romans sont méprisés, et ont gagné les petites armoires. Quand j'entre dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi j'en sors »¹.

Souvent Mme de Sévigné est plus précise et cite certains auteurs et titres d'ouvrages. A Livry, chez son bon abbé, elle lit les mémoires d'un certain M. de Pontis, un Provençal, mort il y a six ans à Port-Royal et qui raconte sa vie sous le règne de Louis XIII (II, 368). Parmi ses lectures religieuses se trouvent « Les Figures de la sainte Ecriture », un livre qui remonte à l'histoire d'Adam et Eve (II, 382). Elle lit en même temps « La Princesse de Clèves » avec les commentaires de Bussy-Rabutin et les « Petites Lettres » de Pascal (II, 860). Elle espère se distraire avec « L'Odyssée » (II, 626), parcourt les ouvrages de M. d'Andilly, de Bouhours et de Ménage, s'informe sur « le schisme d'Angleterre » (II, 398), prend connaissance de « Don Quichotte » et se plonge dans la lecture de Virgile, du Tasse² ou de Lucien³. Elle est toute admirative devant le bon sens de Montaigne (II, 697). Ses livres, elle ne les choisit pas systématiquement, mais préfère « un peu du Tasse, un peu des "Essais de Morale" » ; entre temps elle se promène quand il ne pleut pas ou s'adonne à des travaux de tapisserie destinés à recouvrir une chaise (II, 692). A Livry c'est en plein air qu'elle choisit de lire⁴.

Aux Rochers, c'est aussi la lecture qui ponctue les moments de la journée : « Le matin », dit-elle, « je lis l'"Histoire de France", l'après-dîner, un petit livre dans les bois, comme ces "Essais", la "Vie de saint Thomas de Cantorbéry", que je trouve admirable, ou les "Iconoclastes", et le soir, tout ce qu'il y a de plus grosse impression ; je n'ai point d'autre règle » (II, 175). Là aussi, Mme de Sévigné lit sans aucune méthode. Elle s'intéresse à un ouvrage sur l'arianisme dont l'auteur et le style lui déplaisent, mais dont le sujet la fascine (II, 1011). Elle consacre son temps à la lecture des « Conversations » de Mme de Scudéry, au théâtre de Corneille, aux œuvres de Despréaux, de Sarasin, de Voiture ou de Plutarque (II, 27). Elle lit la « Vie des pères du Désert » de Nicole⁵ et un ouvrage qui a pour titre : « La Réformation d'Angleterre » (3, 148).

Nous serions presque tentés de dénier la qualité d'*otium* à cette pratique extrême des livres, d'autant plus que Mme de Sévigné consacre aussi ses loisirs à une vaste correspondance qui, à ses yeux,

¹ II, 959 ; « Nous lisons beaucoup, et du sérieux, et des folies, et de la fable et de l'histoire » (II, 205).

² « *In her later letters, Sévigné's framing of personal experiences with references to Tasso and Ariosto has a kind of obstinacy* », Elizabeth C. Goldsmith, *Sociability and Intimacy in the letters of Mme de Sévigné*, p. 130.

³ (II, 498-499) ; cf. aussi (II, 535).

⁴ « Je me veux vanter d'être tout l'après-dîner dans cette prairie, causant avec nos vaches et nos moutons. J'ai de bons livres, et sur le tout les *Petites Lettres* et Montaigne » (2, 715-716).

⁵ III, 162 ; pour Nicole cf. aussi III, 738.

rhétoriquement parlant, a une valeur bien plus grande que la lecture : « Mais savez-vous ce qui m'est encore meilleur que mes livres ? Ce sont vos lettres, ma très chère et très bonne » (II, 719). La correspondance et la lecture sont donc les occupations favorites de Mme de Sévigné. Elle s'y consacre dans la solitude d'une retraite qui est celle de la tradition humaniste de l'« *otium cum litteris* ». Si elle prétend ne le faire que dans l'intention d'interrompre son oisiveté et si elle met l'activité intellectuelle au même plan que les travaux manuels, les promenades et la conversation, c'est bien le fait d'une honnêteté courtoise qui, face au travail systématique, riposte par une attitude valorisant à la fois la négligence et le désordre.

Mme de Sévigné ne peut jouir de l'« *otium cum litteris* » qu'à une seule condition : s'éloigner de la société. C'est consciemment qu'elle recherche l'isolement, du moins pour une période limitée¹. « J'ai encore besoin de cette solitude. Je n'y veux mener personne ; je lirai et tâcherai de songer à ma conscience » (II, 712-713). Dans sa retraite Mme de Sévigné songe avec une intensité toujours renouvelée à sa fille qui vit au loin. Souvent la solitude n'est pas due à l'absence d'amis, ni au fait d'être éloigné de la société courtoise et de Paris, mais à cette obstination de la douleur causée par l'absence d'une fille bien-aimée. La solitude fait naître le souvenir : « Je me promène seule, et quoi que vous disiez, ma très chère, je serais bien oppressée si je n'avais pas cette liberté. J'ai besoin de penser à vous avec attention [...] » (III, 144). C'est bien dans la solitude de la forêt que Mme de Sévigné peut songer à sa fille avec l'ardeur qui lui est propre. « Ma lettre sent la solitude de notre forêt, mais dans cette solitude, vous êtes parfaitement aimée »². En effet, c'est au milieu de cette solitude que Mme de Sévigné a, mieux que partout ailleurs, le loisir d'écrire à Mme de Grignan³.

Si parfois Mme de Sévigné voit la solitude avec un goût « pour les désespoirs et pour la tristesse » (III, 573), elle estime aussi qu'elle est une sorte de remède. Une retraite à Livry lui a ainsi évité de réagir par la maladie au fait de se séparer de sa fille (II, 761). Nous avons alors affaire à une solitude bienfaisante. Et, impatiente d'aller aux Rochers, Mme de Sévigné écrit : « parce que j'y serai dans une aimable solitude, mais cette douceur ne me saurait manquer » (III, 587). Elle pense d'ailleurs que sa fille devrait bien l'imiter sur ce point : « Vous avez soif d'être seule » écrit-elle, « Eh, mon Dieu! ma chère, venez dans nos bois ; c'est une solitude parfaite et un si beau temps encore que j'y passe tous les jours jusqu'à la nuit » (II, 194).

¹ « Je m'y trouve très bien, et j'y fais une vie solitaire, qui ne me déplaît pas quand c'est pour peu de temps » (II, 415) ; « Je n'ose plus voir le monde, et quoi qu'on ait fait pour m'y remettre, j'ai passé tous ces jours-ci comme un loup-garou, ne pouvant faire autrement » (I, 155).

² II, 383 ; cf. de retour des Rochers : « Je quitte avec regret cette solitude, quand je songe que je ne vous trouverai pas » (I, 390).

³ « Je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siège de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu, où ne vous ai-je point vue ici ? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur ? » (I, 199).

Il n'est pas rare que la solitude prenne chez Mme de Sévigné une dimension sacrée. Le thème de la retraite religieuse apparaît alors dans de nombreuses lettres, surtout dans la phase tardive. Toutefois la thématique religieuse n'a pas de place centrale dans l'œuvre. Presque sans exception elle est évoquée brièvement en relation avec d'autres aspects de la solitude. Ainsi Mme de Sévigné écrit-elle à propos des Rochers : « Le chaud est agréable ici, et je vous avoue que les trois heures que je suis dans ces bois toute seule avec Dieu, moi, vous, vos lettres et mon livre, ne me durent pas un moment »¹. Quand elle se retire dans les bois pour prier, elle chasse d'abord les importuns pour être plus tranquille. Mais bien vite, la méditation est troublée par le souvenir de sa fille lointaine : « Je veux penser à Dieu ; je pense à vous. Je veux dire mon chapelet ; je rêve »². Quand elle s'occupe de la religion, la vie en société lui paraît bien superficielle. C'est ainsi qu'elle peut écrire : « J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien du tout, des "oui", des "lanternes" où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt. J'aime mieux ces "Conversations chrétiennes" dont je vous ai parlé ; je suis très persuadée que vous connaissez ce livre. C'est toute la philosophie de votre "père" accommodée au christianisme » (II, 978).

A Livry c'est l'atmosphère de l'abbaye qui contribue au recueillement religieux. Malgré tout, Mme de Sévigné passe si vite de l'office religieux de Pâques à la beauté du jardin, que l'on chercherait vainement le penchant religieux des lettres tardives : « J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici. Une grande solitude, un grand silence, un office triste, des Ténèbres chantées avec dévotion (je n'avais jamais été à Livry la semaine sainte), un jeûne canonique, et une beauté dans ces jardins, dont vous seriez charmée : tout cela m'a plu » (I, 200). Plus tard elle parlera de ses promenades dans les forêts de Livry où avec son fils elle a lu Saint Augustin et compris la théorie de la prédestination (II, 437). Elle souffre d'autant plus, qu'avec la mort de l'abbé de Coulanges (III, 1304) en 1687, elle perd ce lieu de retraite. Dans la suite elle évoquera le souvenir de Livry avec nostalgie (III, 584). Ce ne sont pourtant pas les souvenirs religieux, qui sont au centre de cette rétrospective, mais plutôt une certaine connivence entre mère et fille, qui est attachée à ce lieu. « Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye me vont droit au cœur ; il me semble que la tendresse que vous avez pour elle est une branche de celle que vous avez pour moi »³.

En résumé nous remarquons donc que Mme de Sévigné est bien représentative de son temps, dans la mesure où elle rejette la vie rustique

¹ III, 635 ; quant à la notion du temps dans le contexte de la solitude et du repos cf. : Bernard Beugnot, « Morale du repos », *op. cit.*, p. 188 ; Domna C. Stanton, *op. cit.*, p. 100.

² II, 963 ; cf. aussi : « Elle sait qu'elle doit préférer le Créateur à la créature et elle sent qu'elle préfère une créature, sa fille. Elle se sent prisonnière de sa passion, et quand elle se demande si elle sera sauvée, comment elle sera avec Dieu, etc. », Bernard Chédozeau, « Religion et morale chez Mme de Sévigné », *Marseille* 95 (4e trim. 1973), p. 53-60, ici p. 58.

³ III, 392 ; cf. aussi : « Livry. Je suis ravie que vous vous souveniez toujours de ce petit pays, auquel je ne pense qu'en soupirant » (III, 410).

qui pour elle, va de pair avec l'absence de culture et de courtoisie. A son avis, la nature et la campagne perdent de leur attrait lorsqu'elles ne se laissent plus maîtriser. Les furies du Rhône et l'abondance des pluies aux Rochers en sont deux exemples frappants. La tentative faite pour asservir la nature est évidente lorsque Mme de Sévigné décide de transformer les biens fonciers qu'elle vient d'acquérir en parc, ou qu'elle fait ériger de petits pavillons pour protéger le promeneur de la pluie. Or, quand dans ses lettres, Mme de Sévigné décrit la nature en se servant de lieux communs littéraires, la nature devient une composition artistique. En effet, Mme de Sévigné projette sur l'image de la campagne et de la province, l'idée littéraire d'une nature telle qu'on la concevait dans la société de la cour. La nature et la campagne accèdent ainsi à une dignité qui leur permet de s'intégrer dans le monde courtois où l'idylle bucolique trouve sa place, tout comme les descriptions se référant au « *locus amoenus* », à l'« *otium cum litteris* » et à la retraite religieuse, tout comme le « *beatus ille* » d'Horace, mais aussi l'idée qu'en province l'air est plus salubre qu'à la ville et qu'un séjour à la campagne offre une tranquillité si grande, que même deux arbres bavards se disputant sur la « *bella cosa far niente* » et sur l'« *amor odit inertes* » ne pourraient venir la troubler. Chez Mme de Sévigné l'idée d'une nature agréable et bienfaisante n'est pas incompatible avec l'idée d'une campagne exécrationnelle et dangereuse, car ces deux notions découlent d'un même système de valeurs, celui de la société de la cour. Pour Mme de Sévigné, même si le sentiment de la nature est mis en parallèle avec l'homme et ses passions, même si la nature est utilisée à des fins stylistiques, voire métaphoriques, les concepts de nature et de campagne sont d'abord le résultat de l'expérience littéraire. Ce n'est que plus tard que viennent se greffer sur ces concepts, des éléments qui découlent d'une expérience personnelle de la réalité. A l'époque où vivait Mme de Sévigné, il y avait réellement de nombreuses forêts aux Rochers. Sans doute s'y promenait-elle souvent. Pourtant la forêt est d'abord perçue sur un plan littéraire. C'est un « *luogo d'incanto* ». La nature est en premier lieu ce décor où le flâneur peut réfléchir, converser et lire¹. Qu'il nous soit donc permis d'affirmer, en nous référant à la théorie de Kant avant la lettre, que les topiques littéraires sont chez Mme de Sévigné les notions *a priori* qui précèdent et structurent la perception personnelle et empirique de la nature.

Christoph Strosetzki

¹ Pour la relation entre la réflexion et la promenade, cf. l'ouvrage du moraliste Pierre Bardin intitulé *Les Promenades* (1633).